



AVIS PUBLIC

Projet particulier PP27-0227-2 retrait de résolution

AUX PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DÉCRIT CI-DESSOUS, VEUILLEZ NOTER QUE :

Conformément à l'article 559 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2), le conseil d'arrondissement, lors de la séance ordinaire du 5 décembre 2017, a retiré la résolution CA17 27 0368 concernant le projet particulier PP27-0227-2 en vue de permettre la construction d'un projet commercial et résidentiel, localisé sur le côté est de la rue Honoré-Beaugrand, entre la rue Hochelaga et l'avenue Souigny.

FAIT À MONTRÉAL CE 19^E JOUR DE DÉCEMBRE 2017.

Le secrétaire d'arrondissement,

Magella Rioux